

24 avr 2009 -11:30

Appartient à [Conseil des ministres du 24 avril 2009](#)

SPF Justice

Modification dans la désignation des chefs d'établissement pénitentiaire et des directeurs régionaux

Modification dans la désignation des chefs d'établissement pénitentiaire et des directeurs régionaux

Sur proposition de M. Stefaan De Clerck, ministre de la Justice, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui modifie l'arrêté royal du 28 décembre 2006 portant réforme de la carrière particulière des agents du niveau A des services extérieurs de la Direction générale Exécution des peines et mesures dans le SPF Justice.

Le projet détermine que les conseillers généraux/chefs d'établissement pénitentiaire de plus de 500 membres du personnel et les directeurs régionaux seront désignés pour un terme de 5 ans renouvelable. Des mesures transitoires sont prévues pour les 2 directeurs régionaux et les 7 chefs d'établissement d'au moins 400 places, dont les mandats sont actuellement en cours.

Le projet est transmis, pour avis, au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe